



## Conseil économique et social

Distr. limitée  
6 mars 2002  
Français  
Original: anglais

---

### Commission de statistique

#### Trente-troisième session

5-8 mars 2001

Point 9 de l'ordre du jour

#### Rapport de la Commission

#### sur sa trente-troisième session

### Projet de rapport

#### Chapitre \_\_\_\_ . Organisation de la session

##### A. Ouverture et durée de la session

1. La Commission de statistique a tenu sa trente-troisième session au Siège de l'Organisation des Nations Unies du 5 au 8 mars 2002. Elle a tenu \_\_\_\_ séances (1re à \_\_\_\_).
2. La session a été ouverte par le Président provisoire, Gilberto Moncado (Pérou).

##### B. Participation

3. \_\_\_\_ États membres de la Commission ont participé à la session. Y ont également participé des observateurs d'autres États Membres de l'Organisation des Nations Unies et d'un État non membre, des représentants d'organismes des Nations Unies et des observateurs d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales. La liste des participants est reproduite à l'annexe \_\_\_\_ du présent rapport.

[À compléter]

##### C. Élection du Bureau

4. À sa 1re séance, le 5 mars, la Commission a élu les personnes suivantes par acclamation :



*Président :*

Tamas **Mellar** (Hongrie)

*Vice-Présidents :*

Nicholas **Karavitis** (Grèce)

Gilberto **Moncada** (Pérou)

Kenichi **Hirayama** (Japon)

*Rapporteur :*

Pali **Lehohla** (Afrique du Sud)

## **D. Ordre du jour et organisation des travaux**

5. À sa 1<sup>re</sup> séance, le 5 mars, après que l'observateur de l'Australie et l'observateur de la Palestine eurent fait une déclaration, la Commission a adopté l'ordre du jour provisoire figurant dans le document E/CN.3/2002/1, tel que modifié oralement, comme suit :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Statistiques démographiques et sociales :
  - a) Recensement de la population et du logement;
  - b) Groupe de Paris sur la question de l'emploi et de la rémunération;
  - c) Statistiques de la santé;
  - d) Groupe de Rio sur les statistiques de la pauvreté;
  - e) Groupe de Sienne sur les statistiques sociales;
  - f) Groupe de Washington sur la mesure des incapacités.
4. Statistiques économiques :
  - a) Comptabilité nationale;
  - b) Table ronde sur les bases des enquêtes relatives aux entreprises;
  - c) Statistiques des finances publiques;
  - d) Programme de comparaison internationale;
  - e) Groupe d'Ottawa sur les indices des prix;
  - f) Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix;
  - g) Groupe de Delhi sur les statistiques du secteur non structuré;
  - h) Groupe de Voorburg sur les statistiques des services.
5. Statistiques des ressources naturelles et de l'environnement.
6. Renforcement des capacités en matière de statistiques.
7. Activités non classées par domaine :

- a) Classifications économiques et sociales internationales;
  - b) Norme spéciale de diffusion des données et système général de diffusion des données;
  - c) Normes ouvertes communes d'échange et de mise en commun de données et de métadonnées : l'initiative du Groupe de travail sur l'échange de données et de métadonnées statistiques;
  - d) Définition et mesure du commerce électronique;
  - e) Coordination des indicateurs de développement;
  - f) Satisfaction des besoins en matière de statistiques du développement humain;
  - g) Manuel d'organisation statistique;
  - h) Diffusion de statistiques par la Division de statistique de l'ONU;
  - i) Suite donnée aux décisions du Conseil économique et social;
  - j) Coordination et intégration des programmes statistiques;
  - k) Questions relatives aux programmes (Division de statistique de l'ONU);
  - l) Situation des statistiques dans les commissions régionales;
  - m) Problèmes d'application des principes fondamentaux des statistiques officielles.
8. Ordre du jour provisoire et dates de la trente-quatrième session de la Commission.
  9. Rapport de la Commission sur les travaux de sa trente-troisième session.

6. À la même séance, à la suite d'une déclaration du représentant de la Division de statistique, la Commission a approuvé l'organisation des travaux de la session, telle que modifiée oralement (E/CN.3/2002/L.1).

7. Pendant cette séance, la Commission a accepté que les organisations intergouvernementales suivantes participent à sa trente-troisième session : Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne et Centre de recherche statistique, économique et sociale et de formation pour les pays islamiques.

## **E. Documentation**

8. Les documents dont la Commission était saisie à sa trente-troisième session sont énumérés dans l'annexe \_\_\_ du présent rapport.

[À compléter]